



Agrément Jeunesse et sports N° 753-131

**FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE**

## CAHIER DES CHARGES

### ETAPE CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE



*F.F.V.L. JUILLET 2007*

**4, rue de Suisse – 06000 NICE – Tél. 04.97.03.82.82 – Fax 04.97.03.82.83**  
**E-Mail : [ffvl@ffvl.fr](mailto:ffvl@ffvl.fr) Site Internet : [www.ffvl.fr](http://www.ffvl.fr)**



*FFVL*

*CLUB*

## 1. PRELIMINAIRES

### 1.1 Validité du cahier des charges

Ce cahier des charges est valide pour l'organisation d'une étape du championnat de France

### 1.2 Structure de l'organisation

La structure organisatrice de l'épreuve du Championnat de France est :

### 1.3 Assurance

Pour la manifestation, la couverture d'assurance en responsabilité civile organisateur est prise en charge par le contrat global de la F.F.V.L., par le biais de la licence-assurance du Président de l'association pour un club adhérent à la F.F.V.L.

### 1.4 Suivi de l'organisation

La commission compétition kite de la F.F.V.L. devra être informée régulièrement de l'avancée du projet par la structure organisatrice.

Si la structure organisatrice ne peut pas respecter les grandes lignes du cahier des charges nécessaires à l'organisation de la compétition, elle devra en informer la F.F.V.L. impérativement au minimum 4 mois avant le début de la manifestation.

Dans le cas contraire la F.F.V.L. estimera que les grandes lignes du cahier des charges sont respectées.

### 1.5 Règlement de la compétition

Ce cahier des charges du championnat de France est à mettre en parallèle avec le règlement des compétitions des glisses aérotractées en cours de validité.

Il est du ressort de la structure organisatrice de tout mettre en œuvre dans son organisation pour que le règlement de la compétition ainsi que le principe d'équité des chances des compétiteurs puissent être respectés.

## 2. Infrastructures de la compétition

### 2.1 Décomposition des infrastructures de la manifestation

Les infrastructures de la compétition se divisent en

- Des structures fixes (ou mobiles) permettant d'héberger les réunions de jury, les briefings des compétiteurs, les différentes cérémonies officielles. Elles sont



réunies dans un lieu central de vie.

- Des structures fixes (ou mobiles) sur les spots de pratique. Les manches peuvent se dérouler en fonction des conditions météorologiques sur des lieux différents. Chaque spot aura sa propre infrastructure.

Un matériel technique nécessaire au déroulement de la compétition

Les structures peuvent être composées entièrement ou en partie de structures démontables (chapiteaux) installées de façon à résister aux intempéries (pluie et vent).

Suivant la saison du déroulement de la compétition et leur fonction, elles devront être éclairées et chauffées.



## 2.2 Déroulement de la compétition

Les manches peuvent se dérouler ou :

- dans un endroit concomitant du lieu de vie de la compétition
- ou dans un ou des lieux éloignés (de telle façon qu'ils nécessitent un déplacement motorisé)

(Dans l'éventualité où un seul site ne permettrait pas d'effectuer les manches dans des conditions sportives et de sécurité satisfaisantes, l'organisation doit disposer un ou plusieurs sites de complémentaire adéquats.)

Dans le deuxième cas, les infrastructures sur les spots de pratique s'en trouvent multipliés.

Elles peuvent être :

- soit des structures mobiles (elles se déplacent facilement d'un spot à l'autre)
- ou implantées de façon foraine pour la durée de la compétition sur chacun des spots



### 2.3 Infrastructures à terre, lieu central de vie

Le "lieu central de vie de la compétition" sert à héberger les différentes fonctions qui ne se déroulent pas sur le spot de compétition

On devra y trouver rassemblées les différentes fonctions ci dessous exprimées :

#### 2.3.1 Réunions du comité de course et des membres du Jury

D'une surface minimum de 20m<sup>2</sup>, ce lieu est le centre de décision sportif de la compétition, les responsables sportifs pourront y travailler au calme tout en étant isolés.

#### 2.3.2 Salle / Bureau de presse

D'une surface minimum de 20 m<sup>2</sup>, c'est le bureau de travail des journalistes et des attachés de presse, elle devra être équipée de 3 lignes téléphoniques distinctes avec 2 téléphones et 1 fax/photocopieur, de prises électriques et de multiprises, de tables et de chaises en nombre suffisant. Lorsque cela est techniquement possible, une connexion Internet ADSL est souhaitée.

#### 2.3.3 Secrétariat

D'une surface minimum de 15 M<sup>2</sup>, et pouvant être inclus dans un lieu central, il sert à la fois d'accueil et de lieu de travail pour tout ce qui concerne l'organisation (inscriptions, classements...), il devra être équipé de:

- 2 prises électriques (et d'un bloc multiprise)
- 1 photocopieur performant,
- fournitures nécessaires au secrétariat (papier, stylos...).

#### 2.3.4 Salle pour recevoir les V.I.P (Facultatif en fonction des partenaires)

D'une surface minimum de 25 M<sup>2</sup>, c'est la salle où l'on reçoit les personnalités (élus locaux et fédéraux, partenaires, responsables administratifs ayant accompagné l'organisation de la manifestation, etc....), elle devra être équipée de mobilier confortable: fauteuils et tables basses, et équipé en rafraîchissement.

#### 2.3.5 Rangement du matériel technique

C'est le lieu qui accueille le matériel et l'équipe technique de l'organisation, il devra:

être équipé d'un coin vestiaire, être suffisamment sûr pour y stocker tout le matériel technique servant sur l'eau : bouées, mouillages..., être équipé d'au moins 1 prise électrique et d'un bloc multiprise pour la mise en charge des V.H.F.

#### 2.3.6 Rangement du matériel des compétiteurs

D'une surface minimum de 120m<sup>2</sup>, c'est le lieu qui permet aux compétiteurs de stocker en sécurité leur matériel lorsqu'ils ne l'utilisent pas. Il doit être fermé à clef et en fonction de la sécurité du local gardé la nuit. Un tableau permettant

<i>FFVL</i>	<i>CLUB</i>
	X
	X
	X
	X
	X
	X



d'afficher les informations officielles doit être placé à l'entrée de cet espace.

### 2.3.7 Restauration (facultatif)

En fonction de la configuration du site de la manifestation, lorsque la possibilité de se restaurer n'est pas offerte dans un environnement proche, l'organisation d'un bar-restaurant est souhaitée. Le panier repas du midi pour les rider est le bienvenu, il faut prévoir de l'eau à leur disposition.

### 2.3.8 Affichage d'informations à destination de la presse et des compétiteurs

Un tableau (4m x 3m) permettant un affichage destiné aux officiels et à la presse. Un panneau d'affichage identique doit être aussi présent sur chaque site de compétition.

## 2.4 Zone de compétition

### 2.4.1 Zone de compétition

Le parcours est définie journalièrement (dimension et position) par le directeur d'épreuve.

Il doit être facilement identifiable par les compétiteurs et par les juges.

IL est matérialisé par au minimum 3 bouées positionnées, d'une hauteur d'un mètre environ.

Le parcours doit permettre d'accueillir 80 Compétiteurs sur la ligne de départ.

Cette zone ne peut en aucun cas être contiguë à une zone de baignade (zone tampon de 80 mètres)

### 2.4.2 Zone d'entraînement

Aussi vaste que possible, la zone d'entraînement doit permettre d'accueillir au moins 80 riders en simultané.

Elle doit être balisée par des bouées, de façon à être clairement identifiable par les compétiteurs et les juges.

Cette zone ne peut en aucun cas être contiguë à une zone de baignade (zone tampon de 80 mètres)

Cette zone doit être facilement accessible depuis la zone technique à terre ou la zone de compétition.

Seul les riders inscrits à la compétition sont autorisés à y naviguer. En fonction des conditions météo, le directeur de course peut-être amené à limiter l'accès à un nombre limité de compétiteurs en fonction des priorités de la compétition qui se déroule.

FFVL	X
	CLUB
	X
	X



## 2.5 Moyens pour le déroulement des manches

### 2.5.1 Bateau comité

#### 2.5.1.1 Définition

Bateau à partir duquel se fait le départ.

#### 2.5.1.2 Caractéristiques

Il doit comporter

- Un mât pavillon pour la pavillonnerie de la procédure de départ.
- D'une longueur minimum de 5m.
- Il comporte au moins 3 personnes, le directeur de course, la personne qui chronomètre et qui gère les drapeaux et une troisième qui vise la ligne de départ.

#### 2.5.1.3 Sonorisation

Le directeur d'épreuve doit pouvoir communiquer avec le speaker.

#### 2.5.2 Bateau pointeur et Bateau d'arrivée

Il y a au moins autant de bateaux pointeurs que de bouées. Deux personnes sont sur ces bateaux. Le bateau d'arrivée marque l'arrivée avec une bouée et relève les arrivées.

#### 2.5.1.8 Annonce des manches aux compétiteurs

Un espace destiné à l'affichage des informations officielles doit être attenant à l'enceinte de jugement. Il doit être dans la zone accessible aux compétiteurs.

Il doit comporter un support pour afficher (feuilles déjà imprimées) et marquer les informations officielles (panneau véléda), et un support pour positionner le tableau des manches.

#### 2.5.1.9 Alimentation électrique

Il est nécessaire de prévoir une alimentation électrique sur le (ou les) site (s) sur lequel se déroulent les manches. Cette alimentation peut être soit fixe (raccordé au réseau E.D.F.) soit mobile (groupe électrogène). Elle est principalement destinée à la sonorisation.

### 2.5.2 Zone technique pour les compétiteurs

En attente de leur manche, les compétiteurs disposent d'une enceinte leur permettant

- de préparer leurs ailes,
- de décoller et de faire atterrir leurs ailes,
- d'y stocker l'ensemble de leur matériel,
- d'accéder à la zone de pratique facilement,

Ce vaste espace technique doit permettre un accès facile aux zones d'entraînement et de compétition.

FFVL	CLUB
	X
	X
	X
	X
	X
	X



Cette enceinte est préparée et délimitée clairement.

L'accès au public y est strictement interdit. La limitation d'accès au public doit être physiquement assurée avec des éléments qui ne devront pas mettre en danger les compétiteurs ni être potentiellement agressifs pour les ailes.

Des personnels expérimentés mis à la disposition par l'organisation aideront au décollage, à l'atterrissage et à la sécurisation des ailes de traction des compétiteurs.

Sa dimension est dépendante de la place disponible sur le spot mais doit pouvoir accueillir 80 compétiteurs en simultané.

Son positionnement, son dimensionnement et son organisation doivent être décidés en concertation avec le directeur d'épreuve.

### 2.5.3 Abri pour compétiteurs

Sur chaque spot de la compétition, Il est souhaitable de prévoir une possibilité d'abri pour les compétiteurs en attente de leurs heats.

En fonction de la saison pendant laquelle est organisée le championnat, cet abri pourra permettre d'abriter du vent, du froid ou de la pluie.

En fonction du spot, ce peut être une structure mobile (tente ou bus) ou fixe.

### 2.5.4 Zone réservée au public

Le public doit disposer d'une zone accessible proche du déroulement de la manche.

Cette zone sera délimitée et ne devra pas présenter de danger ni pour le public, ni pour les compétiteurs. Son positionnement, son dimensionnement et son organisation doivent être décidés en concertation avec le directeur d'épreuve.

FFVL	CLUB
	X



--	--

## 2.6 Le personnel de la manifestation

Dénomination & fonction	Prise en charge des frais divers, nomination	Commission compétition kite F.F.V.L.	Comité organisation	Commune
Responsable général de la manifestation Il est le manager général de la manifestation.	Nomination		X	
Représentant de la FFVL Il représente la commission com-	Nomination	X		
	Déplacement	X		



pétition kite de la fédération et aide au bon déroulement du championnat.	Pension		x	x
Directeur de course Le directeur de course a la responsabilité - du choix du spot du jour - du choix des manches et de leur durée Il est en liaison radio avec le reste de l'équipe qui l'encadre.	Nomination		x	
	Déplacement		X	
	Pension		X	x
	Rémunération		X	
Directeur de course adjoint (chef juge) Il s'occupe de la pavillonnerie et du chronométrage.	Nomination	x		
	Déplacement	X		
	Pension		X	x
Bateau pointeur (2 personnes), autant que de bouées (au moins 3) Ils sont en liaison radio constante.	Nomination		X	
	déplacement		x	
	Pension		X	x
	Rémunération		X (s'ilya...)	
Commentateur compétition - animateur Il commente les heats, il est animateur durant les diverses manifestations organisées pendant la compétition.	nomination		x	
	déplacement		x	
	Pension		x	x
	Rémunération		x	
Médecin (ou) service de secours Il suit la compétition et en assure la couverture médicale, principalement dans la phase d'urgence lors des accidents qui pourraient survenir lors de manches. <u>Voir besoin avec la commission compétition</u>	nomination	X		
	déplacement		x	
	Pension		x	x
	rémunération	2/3	1/3	
Kinésithérapeute. Il suit les compétiteurs, les conseille sur leur préparation <u>Voir besoin avec la commission compétition</u>	nomination	X		
	Déplacement	X		
	Pension		x	x
	Rémunération	2/3	1/3	
Secouristes Ils sont présents sur les sites des manches lors des épreuves. Ils ont une ambulance pour évacuer si besoin.			x	x
Sécurité nautique. Cette équipe a en charge la sécurité nautique des manches et des entraînements. Ils possèdent l'AFPS, le permis bateau, et disposent de trois bateaux sécurité.			x	x



<p>Ils sont en liaison radio constante avec le directeur de course. Le nombre va dépendre des conditions météo, il faut un minimum de 1 bateau pour 10 compétiteurs (les bateaux pointeurs comptent).</p>				
<p><b>Commissaire de course (ou beach marshall)</b> Il travaille sous la responsabilité du directeur de course. Il gère les compétiteurs à terre depuis la zone de préparation vers la zone d'entrée des heats. Il peut être aidé par des bénévoles. Il est en liaison radio constante avec le directeur de course et le speaker</p>			X	X
<p><b>Secrétaire de course (2 personnes)</b> Il travaille sous la responsabilité du directeur de course. Il contrôle les feuilles de pointage et vérifie les résultats des manches. Il édite et affiche les résultats des différentes manches. Il assiste le directeur de course. Il assure la liaison entre le jury et le directeur de course</p>			X	X
<p><b>Commissaire Terrestre</b> Il est chargé des problèmes concernant l'infrastructure terrestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>? il assure la signalisation des différentes zones de la compétition</li> <li>? il assure le respect des différentes zones par les compétiteurs et par le public</li> <li>? il assure la mise en place des visuels des partenaires de la manifestation</li> </ul> <p>Il est aidé par des bénévoles.</p>			X	X
<p><b>Responsable de la zone technique</b> Aidé d'un personnel expérimenté, il assure la sécurisation de la zone technique.</p>			X	
<p><b>Personnel sans mission particulière</b> Ils participent à l'ensemble des tâches auprès des différents responsables. Certains d'entre eux ont soit une expérience dans l'activité soit une formation pour assister au décollage et à l'atterrissage des ailes des compétiteurs.</p>			X	X Nécessité d'avoir du personnel mairie



## 2.6 Le personnel de la manifestation

### 2.6.1 Choix de l'équipe d'organisation

Le choix des personnes assurant les principaux postes de responsabilité sera effectué par le responsable général de la manifestation en pleine concertation avec la commission compétition kite de la F.F.V.L. et le directeur d'épreuve.

Les autres membres de l'organisation seront nommés par le responsable général de la manifestation qui devra s'assurer de leur compétence dans la tâche qui leur est confiée.

Si la structure organisatrice n'est pas en mesure d'avoir une équipe suffisante en nombre et/ou en qualification il doit en informer la F.F.V.L. au minimum 1 mois avant le début de l'épreuve.

### 2.6.2 Identification des membres de l'organisation

Les membres de l'organisation devront pouvoir être identifiés facilement sur les spots de pratique. (Ils pourront être dotés de chasubles colorées ou de blousons aux couleurs de la compétition.)

## 2.7 Liste du matériel technique nécessaire pour le déroulement de la Le personnel de la manifestation

Pour la durée de la compétition, le matériel décrit ci dessous devra être disponible.

Il sera fourni en partie par la structure organisatrice et en partie par la F.F.V.L..

L'ensemble de ce matériel devra être disponible et opérationnel la veille de la compétition pour des essais.

Matériel technique nécessaire à l'organisation de la manifestation	Quantité	Comité d'organisation	Commune
Bateaux de surveillance (sécurité > 5m de long et 50cv mini) (La sécurité mise en oeuvre doit être en adéquation avec le site et la météo, au minimum 4	4	X	X
Bateau pointeur (> 5m de long et 50cv mini) , autant que de bouées, au minimum 3	Mini 3	X	X
Bateau presse & VIP	1	X	X
Véhicules pour VIP, organisation, presse (selon besoins, mais Directeur d'épreuve et juges doivent pouvoir se déplacer facilement sur le site de la compétition )	1	X	X
VHF 5/25 W (fixe sur lieu central de vie)	1	X	
VHF portable + sac étanche + batteries supplémentaires pour communiquer entre les différents postes de responsabilité	10	X + PRET POSSIBLE FFVL	
Anémomètres	1	X	
Bouées visibles (si possible de couleurs vives) et Ancres ± 6 kg + chaîne+lest de plombage de verticalité pour la bouée	8	X	X
Mat de pavillon sur bateau comité facilement transportable (5 drapeaux mini)	1		X



Cornes de brume pour annoncer les manches	2	X	
Jeu de drapeaux (vert, rouge, jaune, aperçu et « N »)	1	X PRET POSSIBLE FFVL	
Tableau de déroulement des manches et d'informations	3		X
jeux de lycras aux couleurs de la compétition et des partenaires	Nbre de cou- reur	X AIDE MATERIEL DE LA FFVL (ENV 80 LYCRAS)	
Mats de planche pour drapeaux avec support pour fixer à terre (selon signalétique des partenaires et de la F.F.V.L.)	.....	X	X



### 2.7.1 Sonorisation - Animation

La salle principale du lieu de vie, les différents spots de pratique doivent être sonorisés. Il est nécessaire de prévoir une sonorisation conséquente. Un animateur-commentateur devra être présent sur toute la durée de la compétition ainsi qu'une personne pour l'assister dans le montage/démontage journalier.

L'équipement nécessaire pour la partie compétition :

- ✍ 1 sono mobile avec possibilité de connecter un ordinateur.
- ✍ 1 micro avec fil + 1 micro HF
- ✍ 1 VHF pour être en lien avec les secrétaires de course, le beach marshall et le directeur de course.
- ✍ 1 keyboard

### 2.7.2 Moyens techniques à la disposition de la presse

La structure organisatrice devra pouvoir mettre à la disposition de la presse présente sur la période de la manifestation un bateau permettant d'accueillir une équipe télévision (2 personnes) et 2 photographes avec leur matériel.

### 2.7.3 Secours

Une équipe de premiers secours devra être présente sur l'épreuve. Cette équipe peut être composée des membres de l'organisation possédant la qualification de secouristes, sécurité civile, pompiers..

Une liaison radio ou téléphonique, ainsi qu'un accès facile devront être prévus pour les services de secours (médecin, pompiers).

### 2.7.4 Cérémonies officielles

L'organisateur devra organiser les deux cérémonies officielles principales:

- Cérémonie d'ouverture la veille du début des compétitions (ou le 1er jour de compétition)
- Cérémonie de clôture et de remise des prix le dernier jour de l'épreuve après la fin officielle des compétitions.

La structure organisatrice devra en liaison avec la F.F.V.L. :

- établir, la liste des personnalités à inviter lors de ces cérémonies officielles
- définir le lieu et les prestations de ces cérémonies.

Ces 2 cérémonies ont un caractère obligatoire pour chaque compétiteur et chaque membre de l'équipe d'organisation.

FFVL	CLUB
	X
	X
	X
	X



### 2.7.5 Trophées

Les trophées l'étape du championnat longue distance seront fournis par la structure organisatrice (en concertation avec la commission compétition kite fédérale)



### 2.7.6 Soirées sponsors, Animations

Il est important pour que la structure organisatrice prévoie, en coordination avec la .F.F.V.L., d'organiser une ou plusieurs animations à destination des compétiteurs et de leurs accompagnateurs ainsi que du personnel d'organisation.

Ces animations de soirée pourront être organisées en collaboration avec des partenaires de la manifestation.

### 2.7.7 Animations des jours sans vent

Il est important que la structure organisatrice prévoie des animations de substitutions pour les journées sans vent. Ce pourront être des animations à caractère sportif ou culturel.

## 2.8 Compétiteurs

### 2.8.1 Frais d'inscription compétiteurs

Les frais d'inscription des compétiteurs dépendent des prestations offertes par l'organisation. Ces frais sont encaissés par la structure organisatrice au moment des inscriptions.

### 2.8.2 Identification des compétiteurs

Lors des manches, les compétiteurs devront pouvoir être identifiés facilement pour le public et pour les membres du jury. Ils devront être dotés de lycras aux couleurs de la compétition.

Les compétiteurs doivent porter obligatoirement ces lycras sur le site de compétition et pendant la remise des prix.

FFVL

CLUB

X

X

X

X



### 2.8.4 Aide aux compétiteurs au logement et à l'accès au site de la compétition

En fonction du site retenu, toute aide devra être mise en oeuvre par la structure organisatrice pour

- renseigner et aider les compétiteurs à trouver des hébergements
- prévoir un parking pour l'ensemble des compétiteurs
- faciliter l'accès au site de la manifestation (selon le déplacement nécessaire à la compétition)

## 3 Budget de la manifestation

### 3.1 Les postes de recette sont composés :

- ? Des inscriptions des compétiteurs. Le montant de l'inscription dépend des prestations offertes aux compétiteurs.
- ? De la subvention de la commission compétition de la F.F.V.L. (la subvention nominale est définie chaque année par la F.F.V.L.) de 500€
- ? Des subventions des collectivités locales et territoriales et des organismes du Tourisme
- ? Des subventions des organes déconcentrés du sport ( DDJS, FNDS)
- ? Des partenaires de la compétition
- ? Des ventes diverses (buvettes, restauration, tee-shirts ...)
- ? D'aides ponctuelles de la F.F.V.L. en fonction des partenariats en cours

### 3.2 Les postes de dépense principaux sont composés :

#### 3.2.1 Encadrement

- ? des dépenses d'hébergement et de déplacement des membres de l'organisation extérieurs à la structure organisatrice
- ? des rémunérations des postes rétribués
- ? des dépenses de restauration des membres de l'organisation

#### 3.2.2 F.F.V.L.

- De l'hébergement et de la restauration d'un maximum de 4 officiels de la F.F.V.L.

#### 3.2.3 Animation

- ? des dépenses afférentes aux cérémonies officielles
- ? de la location de la sono
- ? de l'achat de trophées pour les différents vainqueurs

#### 3.2.4 Structure

- ? de la location et la mise en place de structures mobiles ou foraines sur les spots de la compétition
- ? de la location du lieu de vie principal
- ? des frais de secrétariat et de préparation de la compétition
- ? des achats de consommables divers (essence, secrétariat)
- ? de l'assurance de la manifestation

X

X



### 3.2.5 Sécurité

- ? du gardiennage éventuel de la structure de la compétition
- ? de la location des bateaux nécessaires à l'organisation

### 3.2.6 Communication

- ? des dépenses pour les soirées d'animation
- ? des achats de tee-shirts et lycras pour les compétiteurs (facultatifs)
- ? de la production des images (prise en charge F.F.V.L.)
- ? de la communication par voie d'affichage au minimum dans la commune d'accueil
- ? des achats de blousons pour identifier les membres de l'organisation.

--	--

Pour la F.F.V.L.,

Pour le club,